



G'Evolue | Ensemble vers un nouveau système d'évaluation des fonctions

Chères collègues, chers collègues,

La réforme du système d'évaluation des fonctions et de rémunération (projet G'Evolue) représente un défi majeur pour l'Etat de Genève. Le système actuel est en vigueur depuis 1974 et ne correspond plus aux réalités qui nous entourent. Il est aujourd'hui, plus que jamais, indispensable de l'adapter au monde du travail moderne que nous connaissons, sachant que ce dernier est en constante évolution.

Compte tenu de la nécessité de réformer le système actuel, le Conseil d'Etat a annoncé, le 24 mars 2021, le lancement du projet G'Evolue. Une année plus tard, les associations représentatives du personnel et les autorités cantonales ont signé un protocole d'accord, précisant les objectifs communs visés par la réforme. Les partenaires ont, par la même, institué une commission d'évaluation technique paritaire, permettant de démarrer les travaux de G'Evolue.

Aussi attendue qu'essentielle, la réforme mettra l'accent sur l'équité entre les fonctions, l'égalité entre femmes et hommes, ainsi que la prise en compte des nouvelles compétences et des nouveaux métiers. Rattachée à l'office du personnel de l'Etat, l'équipe de projet G'Evolue est chargée d'apporter son soutien aux travaux de la commission d'évaluation technique paritaire. Elle a aussi pour mission d'informer l'ensemble du personnel concerné par la réforme.

Dans cette newsletter qui vous est dédiée, vous trouverez désormais les dernières nouvelles sur le projet, des détails sur l'avancement des travaux de la commission technique paritaire, des contenus multimédias utiles pour votre compréhension des enjeux de la réforme, ainsi que les liens vers nos pages d'information dédiées.

Ensemble, soutenons l'aboutissement du projet pour un nouveau système transparent, équitable, moderne et en accord avec notre époque.



Coralie Apffel Mampaey

Directrice générale

Office du personnel de l'Etat (OPE)



Gaspard Ostrowski

Chef de projet

G'Evolue

Rétrospective

G'Evolue est le projet de réforme du système d'évaluation des fonctions et de rémunération de l'Etat de Genève.

Une commission d'évaluation technique paritaire (ci-après: commission paritaire), composée des représentantes et représentants de l'Etat employeur ainsi que des associations représentatives du personnel, a été instituée et est chargée de concevoir le nouveau système d'évaluation des fonctions.

Désigné par le Conseil d'Etat, M. Robert Monin, Directeur exécutif des Relations Humaines aux SIG, préside cette commission paritaire composée de 10 membres titulaires et de 10 membres assurant la suppléance, soit des personnes engagées et déterminées à élaborer le nouveau système. De par les compétences et les métiers variés qui y sont représentés, chacune et chacun y apporte une perspective unique et complémentaire au projet de réforme.

Pour l'accompagner dans ses travaux, la commission paritaire a choisi de faire appel à un prestataire externe disposant d'une solide expérience dans les projets de réforme des systèmes d'évaluation des fonctions. Conformément à la procédure prévue par l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP), un appel d'offres a été préparé en collaboration avec la Centrale commune d'achats (CCA).

Parmi les exigences demandées dans le cahier des charges, la commission paritaire a mis en avant le besoin impératif de transparence de la nouvelle méthode.

À l'issue d'un processus rigoureux d'évaluation des propositions reçues, l'entreprise PricewaterhouseCoopers SA (PwC), basée à Genève, a été sélectionnée pour son offre répondant le mieux aux critères d'adjudication. La collaboration avec PwC a débuté dès le mois de juin 2024.

La commission paritaire consacra les prochaines semaines à la revue des cahiers des charges et à l'identification des nouveaux critères, mais aussi des sous-critères et de leurs pondérations. Le tout, à l'aune de la méthode STRATA, proposée par PwC et adaptée aux besoins ainsi qu'aux exigences de l'Etat de Genève. Ces informations vous parviendront prochainement, avec tous les détails nécessaires sur ladite méthode.

Zoom sur | La commission d'évaluation technique paritaire G'Evolve

Constituée à fin 2022 à la suite de la signature du protocole d'accord entre les associations représentatives du personnel et les autorités cantonales, la commission d'évaluation technique paritaire G'Evolve a entamé ses travaux le 15 février 2023.

Voici une immersion, sous forme de vidéo, parmi les membres de la commission d'évaluation technique paritaire qui œuvrent pour G'Evolve.



Question pour une fonction | Un système d'évaluation, c'est quoi?

Nos expertes du SESREM vous répondent!

Explications d'Anne-France Romano et d'Ana Roux, conseillères RH au service évaluation système de rémunération et expertise métiers (SESREM) à l'office du personnel de l'Etat.

Une évaluation des fonctions consiste à examiner chaque poste de façon claire et uniforme afin de correctement les situer au sein d'une organisation. Elle permet de lier la rémunération au contenu réel des emplois et de garantir un traitement équitable.

Un peu d'histoire : dès les premiers échanges commerciaux, employeurs et employés ont négocié les salaires pour un travail équitable. Au fil du temps, les organisations ont appris à évaluer les postes en fonction des compétences requises, des responsabilités et des conditions de travail. Cela a permis de mieux ajuster les salaires à la valeur réelle des fonctions.

Au 20e siècle, on a compris que l'évaluation des fonctions apportait encore d'autres bénéfices : elle améliorait en plus l'efficacité, facilitait le recrutement et assurait des prestations de qualité.

Pour résumer, les objectifs d'une évaluation de fonction sont les suivants:

- assurer l'équité et la transparence dans la gestion des emplois et des salaires ;
- relier la rémunération à la réalité des postes ;
- et favoriser les mutations comme les promotions internes.

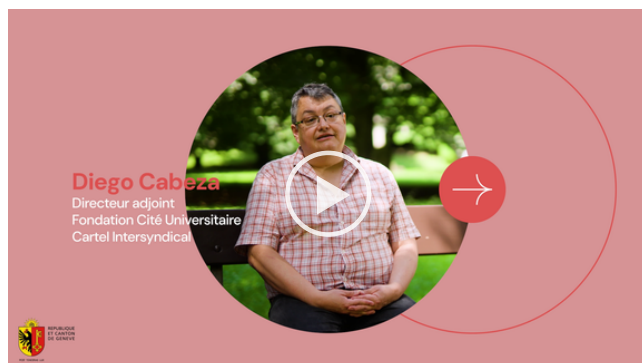
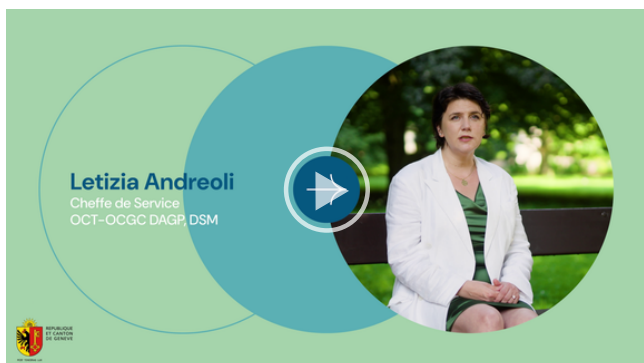
En d'autres termes, il s'agit donc d'un outil clé pour garantir un système juste et efficace dans les organisations.

La parole aux membres de la commission paritaire

Dans chacun de nos numéros, vous trouverez deux entretiens donnés par un représentant ou une *représentante de l'Etat employeur* ou par un représentant ou une représentante des associations représentatives du personnel. Dans ce numéro, la parole est donnée à Letizia Andreoli (DSM) et à Diego Cabeza (*Cartel intersyndical*).

Letizia Andreoli, Cheffe de service (DSM) et représentante de l'Etat employeur, nous explique ce que la commission d'évaluation technique paritaire attend du prestataire externe qui va accompagner la commission dans ses travaux.

Diego Cabeza, Directeur adjoint de la Cité Universitaire et membre du Cartel intersyndical, nous détaille comment la commission d'évaluation technique paritaire prendra en compte tous les métiers.



La FAQ G'Evolve

Un document à consulter sans modération!

L'équipe de projet G'Evolve a publié sur le site ge.ch une [FAQ](#) qui évoluera au fil du temps, avec les réponses aux questions fréquemment posées sur le projet.

[Je consulte la FAQ G'Evolve !](#)

projet G'Evolve - FAQ

Type de publication	Synthèses
Date de publication	5 mars 2024
Auteur	OPE-DG-Projet G'EVOLVE
Publié dans	Travailler à l'Etat, G'Evolve

Cette page répond aux questions fréquemment posées sur le projet G'Evolve. Elle est mise régulièrement à jour.

- [Qu'est-ce que le projet G'Evolve?](#)
- [Pourquoi le système actuel doit être modernisé?](#)
- [Quels sont les objectifs de la réforme?](#)
- [Quelles sont les étapes du projet G'Evolve?](#)
- [Qui est concerné par le projet ?](#)
- [Quand estime-t-on que le nouveau système sera mis en œuvre?](#)

G'Evolve | En chiffres

1835

Fonctions analysées

100

Institutions touchées

80'000

Personnes concernées

Informations

Suivez en direct l'actualité de G'Evolve sur notre dossier [ge.ch](#)

[Accéder au dossier G'Evolve](#)

Contact

Une question ou une suggestion? Une boîte aux lettres vous est dédiée.

df.ope.gevolve@etat.ge.ch